



**NOTIFICATION DES LOIS ET RÉGLEMENTATIONS AU TITRE DE  
L'ARTICLE 63:2 DE L'ACCORD SUR LES ADPIC**

IRLANDE: LOI DE 2019 SUR LE DROIT D'AUTEUR ET AUTRES DISPOSITIONS  
RELATIVES À LA PROPRIÉTÉ INTELLECTUELLE (LOI N° 19 DE 2019)

<b>Membre présentant la notification</b>	<b>IRLANDE</b>
--	----------------

**Précisions sur le texte juridique notifié**

<b>Intitulé</b>	Loi de 2019 sur le droit d'auteur et autres dispositions relatives à la propriété intellectuelle (Loi n° 19 de 2019)
<b>Objet</b>	Droit d'auteur et droits connexes; marques de fabrique ou de commerce; dessins et modèles industriels; brevets (y compris la protection des obtentions végétales); moyens de faire respecter les droits
<b>Nature de la notification</b>	<input checked="" type="checkbox"/> Principales lois ou réglementations consacrées à la propriété intellectuelle <input type="checkbox"/> Autres lois ou réglementations
<b>Lien vers le texte juridique*</b>	<a href="https://ip-documents.info/2023/IP/IRL/23_13004_00_e.pdf">https://ip-documents.info/2023/IP/IRL/23_13004_00_e.pdf</a>
<b>Situation de la notification</b>	<input type="checkbox"/> Première notification <input checked="" type="checkbox"/> Modification ou révision du texte juridique notifié <input type="checkbox"/> Remplacement ou consolidation du (des) texte(s) juridique(s) notifié(s)
<b>Références des notifications précédentes</b>	<a href="#">IP/N/1/IRL/28</a> ; <a href="#">IP/N/1/IRL/8</a> ; <a href="#">IP/N/1/IRL/5</a> ; <a href="#">IP/N/1/IRL/4</a> ; <a href="#">IP/N/1/IRL/P/1</a>
<b>Brève description du texte juridique notifié</b> <p>La Loi notifiée modifie la Loi de 2000 sur le droit d'auteur et les droits connexes afin de prendre en compte certaines recommandations du rapport sur la modernisation du droit d'auteur publié par le Comité de l'examen en matière de droit d'auteur en 2013. Cette loi améliore la protection du droit d'auteur et des autres droits de propriété intellectuelle à l'ère numérique et permet aux détenteurs de droits de mieux faire respecter leurs droits de propriété intellectuelle devant les juridictions. Elle comprend également des dispositions visant à inclure certaines exceptions au droit d'auteur autorisées par la Directive 2001/29/CE sur l'harmonisation de certains aspects du droit d'auteur et des droits voisins dans la société de l'information. Elle apporte en outre des modifications à diverses autres formes de législation qui sont mentionnées dans la section "Références des notifications précédentes".</p>	
<b>Langue(s) du texte notifié</b>	Anglais

<b>Entrée en vigueur</b>	2 décembre 2019
<b>Autre date</b>	Adoption: 26 juin 2019

#### Précisions sur la notification

<b>Date de présentation de la notification</b>	4 septembre 2023
<b>Autres renseignements</b>	Voir aussi <a href="#">IP/N/1/EU/C/1</a> (Directive 2001/29/CE)
<b>Organisme ou autorité responsable</b>	<i>Intellectual Property Unit</i> (Unité de la propriété intellectuelle) <i>Department of Enterprise, Trade and Employment</i> (Département des entreprises, du commerce et de l'emploi)  <a href="mailto:trademarks@enterprise.gov.ie">trademarks@enterprise.gov.ie</a>

\* Des liens sont fournis vers les textes des lois et des règlements notifiés au titre de l'Accord sur les ADPIC sous la forme utilisée par le Membre concerné; le Secrétariat de l'OMC ne valide pas leur contenu ni ne le révisé.